

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Correspondant : Mme Charlotte Ramos, Référente appel d'offres, 53 boulevard René Cassin, 06200 Nice, tél. : 04 93 18 75 89, courriel : Appel.offres@cda-habitat.fr, adresse internet : <http://www.cda-habitat.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Logement et équipements collectifs

Objet du marché : Le présent marché a pour objet la mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de 6 logements à Grasse Résidence « Saint Jean le Bas ».

La mission de maîtrise d'oeuvre comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle, et comprend les éléments de mission suivants :

Tranche ferme:

*Missions de base : Etude d'esquisse (ESQ), Etude d'Avant-Projet Sommaire (APS), Etudes d'Avant-Projet Définitif (APD), Etudes de Projet (PRO), Assistance pour la passation des contrats de Travaux (ACT), Visa des Etudes d'Exécution et Synthèse (VISA), Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux (DET), Assistance à la réception et période de parfait achèvement (AOR).

*Mission complémentaire : Etudes d'exécution partielle (EXE) Structure - Thermique - Fluides.

-Tranche optionnelle: Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC).

Elle est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71000000

Lieu d'exécution et de livraison : Grasse

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Côte d'Azur Habitat est propriétaire d'un terrain nu sur la commune de Grasse situé 63 avenue Jean XXIII, dans le quartier de Saint Jean Le bas.

Ce terrain est constitué de 4 parcelles référencées CP 98, CP 188, CP 190, et CP 209 d'une superficie totale de 9 572 m².

La parcelle CP 209 est en zone No (naturelle oliveraie) inconstructible, située dans la partie basse et représentant une superficie de 6 984 M².

Les parcelles CP 98 CP 188 CP 190 en partie haute, sont en zone UJr pour une surface de 2 588 M² constructibles. Suivant les dispositions et contraintes règlementaires du PLU approuvé et modifié le 6 novembre 2018, il peut être envisagé la construction de 6 villas jumelées sur une hauteur de construction limitée à 7 mètres, du RDC au R+1 maximum, pour une surface de plancher d'environ 516 m² et 465 m² de surface habitable, pouvant contenir 6 logements (répartition prévisionnelle 6 T4).

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations seront exécutées dans le délai global prévisionnel de 26 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations. Ce délai est toutefois indissociable et lié au déroulement de l'opération.

- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Il n'est pas prévu de reconduction.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 26 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues par les documents du marché.

Il est prévu une retenue de garantie de 5%.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Délai de paiement : 30 jours

Imputation budgétaire : Subvention Commune et/ou Communauté d'agglomération

Fonds propres de Côte d'Azur Habitat

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'équipe de maîtrise d'oeuvre sera composée a minima d'un architecte diplômé inscrit à l'ordre des architectes (avec attestation de l'ordre des architectes, ou équivalent pour les candidats étrangers), et d'un ou plusieurs bureaux d'études techniques, regroupant les compétences suivantes : gros oeuvre, second oeuvre, thermique, fluides, électricité, afin d'être en mesure d'assurer l'ensemble de ses missions.

Le Pouvoir Adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les candidats auront à produire les pièces ci-dessous définies rédigées en langue française :

Les pièces suivantes devront être réunies au sein d'un sous-dossier "candidature":

A. Liste des justificatifs administratifs:

*Déclaration sur l'honneur: Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

*Lettre de candidature : Modèle DAJ DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent;

*Une déclaration du candidat : Modèle DAJ DC2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître :

-La déclaration chiffre d'affaires global : (Article 2-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.)

-La déclaration d'effectifs (tableau joint au présent Règlement de Consultation) : (Article 3-I 3° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels. du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années).

Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : B. La liste des justificatifs techniques :

*Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;

D'autre part, le candidat doit justifier la présence au sein de son équipe a minima d'un architecte diplômé inscrit à l'ordre des architectes (avec attestation de l'ordre des architectes, ou équivalent), et de moyens humains regroupant les compétences suivantes : gros oeuvre, second oeuvre, thermique, fluides, électricité, pour pouvoir être en mesure d'assurer les missions du marché.

*Références de services similaires : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des

attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent marché.

Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires dc1 et dc2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre (60 %)
- Qualité de l'offre (40 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 septembre 2020 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MO St Jean le Bas

Renseignements complémentaires : Critères d'attribution:

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Le prix : La note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 60 %

La qualité de l'offre: La qualité de l'offre sera évaluée pour 40% de la note totale, au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir :

1) Moyens humains dédiés à la réalisation de la mission et expérience du candidat (10%)

-Moyens humains de l'équipe de maîtrise d'oeuvre affectés à la réalisation du projet (architecte et bureau d'étude) : CV, diplômes d'architecte, diplômes, qualifications et expériences, notamment ceux affectés à la réalisation de la phase conception (architecte).

-5 références similaires au projet, réalisées ou en cours d'achèvement, par l'équipe de maîtrise d'oeuvre (architecte et bureau d'étude), pour le compte de bailleurs sociaux.

2) L'approche globale du projet (8%) :

-Note d'appréhension de l'équipe candidate par rapport au projet : présentation d'une première approche du projet mettant en valeur le respect du programme, la simplicité architecturale et technique avec pour objectif la réduction des coûts d'entretien et des charges locatives.

-Note justificative de la cohérence du budget envisagé avec le projet.

3) La phase travaux du projet (9%) :

-Méthodologie détaillée des moyens mis en oeuvre pour garantir les délais d'exécution et la qualité de réalisation des travaux, de l'ordre de service du démarrage des travaux jusqu'à la fin de la GPA.

-Précisions sur le nombre de visites chantier, en nombre d'heures par semaine, pour la mission DET et la mission OPC.

4) Le suivi et levée des réserves (4%) :

-Méthodologie pour lever les réserves et engagement sur la fréquence de passage par semaine sur le chantier pendant cette période (nombre de visites / semaine).

5) Les certifications et Labels environnementaux (5%) :

-Capacité à s'inscrire dans des démarches de certification / Labels pour 5 expériences d'opérations livrées.

6) Le délai de réalisation (4%) :

Le candidat proposera une optimisation des délais de réalisation des phases de ses missions :

-Délai maximum, en nombre de semaines, du dépôt du permis de construire à compter de l'ordre de service de démarrage des études.

-Délai global, en nombre de semaines, à partir de l'ordre de service de démarrage des études jusqu'à l'ordre de démarrage des travaux (hors délai de validation du maître d'ouvrage).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 juillet 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_qQf16dKQY7

Informations complémentaires :

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence, via le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>. Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, en cas de non identification de la personne lors du téléchargement, en cas de non-indication de la dite adresse électronique, en cas de suppression de l'adresse ou en cas de téléchargement du DCE ailleurs que sur le profil d'acheteur. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique :

ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com.

Les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil d'acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée. L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, Services des greffes 18, avenue des Fleurs, 06050 Nice, tél. : 04 89 97 86 00, courriel : Grefte.tanice@juradm.fr, adresse internet :

<http://nice.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA)